

Sous-Commission Vie Hospitalière

CME du 9 février 2016

Missions

■ RI CME Article 3-4-3-2-6 :

« La sous-commission vie hospitalière de la commission médicale d'établissement instruit les dossiers relatifs aux conditions de vie et de travail des praticiens à l'AP-HP et aux conditions d'accueil des praticiens qui y sont recrutés »

« A l'AP-HP sont instituées une CVH auprès de la CME et une CVH locale auprès de chaque CMEL »

■ Praticiens : médecins, pharmaciens, odontologues et maïeuticiens / titulaires et non titulaires

■ Règlement intérieur CVH adopté en CME le 12 février 2013

Composition

■ **Président** : Nicolas DANTCHEV

■ **Vice-Président** : Rémi SALOMON

■ **Membres de la CME** :

- Jean-Yves ARTIGOU (*PU*)
- Sadek BELOUCIF (*PU*)
- Guy BENOIT (*PH*)
- Anne-Sophie BOURREL (*Int*)
- Anne BUISINE (*PAtt*)
- Patrick DASSIER (*PH*)
- Nathalie DE CASTRO (*PH*)
- Blandine DENIS (*PAtt*)
- Nelly FRYDMAN (*PU*)
- Anne GERVAIS (*PH*)
- Bernard GRANGER (*PU*)
- Jules GREGORY (*Int*)
- Christian GUY-COICHARD (*PH*)
- Dominique ISRAEL-BIET (*PU*)
- Lucille MUSSET (*PH*)
- Stephan NERAAL (*Int*)
- Julie PELTIER (*PH*)
- Caroline RAQUIN (*SF*)

■ **Invités permanents** :

- Fabienne LECIEUX (SCMT)

• **Présidents et Vices-Présidents des CVHL**

Fonctionnement

- Groupe de travail *Management médical*
- Groupe de travail *Prise en charge des situations individuelles*
- Liens avec d'autres instances :
 - Commission des structures
 - CTEM
 - Commission des Internes
 - Commission des Soins Infirmiers
 - CCAPS
 - Commission Régionale Paritaire
 - « Comité Permanent RPS »

- La CVH n'est pas :
 - Un groupe de soutien pour praticiens en difficulté
 - Le « *bureau des pleurs* »
- La CVH est une instance
 - De prévention des RPS
 - De réflexion sur l'organisation du travail et le management médical